Envoyé en préfecture le 19/06/2020

Reçu en préfecture le 19/06/2020

Affiché le 2 2 JUIN 2020 = = =

ID: 086-218600666-20200618-CM_20200618_010-DE

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20200618-010

du 18 juin 2020

n°010

page 1/2

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (37): Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannis MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHLIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Séverine BART, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Gilles MAUDUIT, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Didier SIMONET, Patricia BAZIN, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

POUVOIRS (2): Corine FARINEAU, Sophie GUEGUEN

EXCUSES (0):

Nom du secrétaire de séance : Amine MESSAOUDENE

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Pierre ABELIN

<u>OBJET</u> : Désignation de représentants de la commune dans les conseils d'administration d'associations

Il appartient au conseil municipal de désigner des représentants dans les associations suivantes :

- l'association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADSEA) dont le conseil d'administration comprend, selon l'article 12 des statuts, "un représentant de la municipalité de Châtellerault";
- le comité des jumelages dont les statuts prévoient que le Maire de Châtellerault ou son représentant est membre de droit et que le conseil municipal doit désigner 3 conseillers municipaux;
- le comite national d'action sociale (CNAS) dont l'article 6 des statuts prévoit que chaque collectivité adhérente désigne un représentant du collège des élus;
- le Centre social des minimes dont les statuts prévoient que la commune désigne trois représentants;

Il est demandé aux candidats de se déclarer :

Liste « L'efficacité avec vous »	Listes « Ma ville solidaire et écologique » + Liste « Unis pour vivre heureux » + Liste « Une nouvelle dynamique pour Châtellerault »	Liste « Rassembler Châtellerault »
- ADSEA : Françoise BRAUD	- ADSEA : Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO	- ADSEA: Marion LATUS
- Comité des jumelages : Béatrice ROUSSENQUE, Patrice CANTINOLLE, Frédérique NAUD COLAS	- Comité des jumelages : Françoise MERY, David SIMON , Didier SIMONET	 Comité des jumelage : Marion LATUS Jean-Pierre DE MICHIEL

Envoyé en préfecture le 19/06/2020

Reçu en préfecture le 19/06/2020

Affiché le 2 JUIN 2020 ID : 086-213600666-20200618-CM_20200618_010-DE

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20200618-010

du 18 juin 2020

n°010

page 2/2

- CNAS : Evelyne AZIHARI

- Centre social des minimes :

Yasin ERGUL,

Françoise BRAUD , Amine MESSAOUDENE - CNAS: Patricia BAZIN

- Centre social des minimes : Marvline ALLEMANDOU-

DOMINGO,

Didier SIMONET Françoise MERY - CNAS : Marion LATUS

- Centre social des minimes

- Marion LATUS

- Jean-Pierre DE MICHIEL

Conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

VU les statuts des associations,

VU l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales relatif aux modalités de vote.

CONSIDERANT la nécessité de renouveler les représentants de la commune dans les conseils d'administration des associations,

CONSIDERANT les candidates déclarés,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide de désigner :

- Françoise BRAUD représentante de la commune à l'ADSEA,
- les représentants de la commune au Comité des jumelages comme suit :
 - Siméon FONGANG pour représenter le Maire, membre de droit :

et 3 conseillers municipaux :

- Béatrice ROUSSENQUE
- Patrice CANTINOLLE
- Frédérique NAUD COLAS
- Evelyne AZIHARI représentante de la commune au CNAS ;
- les représentants de la commune au sein du Centre social des minimes comme suit :
 - Yasin ERGUL
 - Françoise BRAUD
 - Amine MESSAOUDENE

Vote : Adopté à la majorité

Pour les candidats de la liste « Liste l'efficacité avec vous » : 31

Pour les candidats des listes « Ma ville solidaire et écologique + Liste Unis pour vivre heureux + Liste Une nouvelle dynamique pour Châtellerault » : 6 (F. MERY, Y. TROUSSELLE, M. ALLEMANDOU-DOMINGO, D. SIMONET, P. BAZIN, D. SIMON)

Pour les candidats de la liste « Rassembler Châtellerault »: 2 (M. LATUS, JP. DE MICHIEL)

Pour ampliation, Pour le maire et par délégation, La responsable du service juridique, Nadège GRØLLIER